

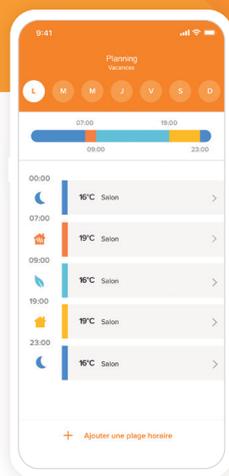
Offrez le chauffage intelligent à votre logement!

Jusqu'à
50€ remboursés*
du 27/09 au 20/11/2022

Pour l'achat d'un Thermostat ou d'un Starter Pack (avec ou sans Têtes Thermostatiques).



J'économise de l'énergie avec Netatmo



Modalités de l'offre Netatmo : Recevez jusqu'à 50€ remboursés

Attention : L'offre est limitée aux 3000 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site internet www.netatmopromo.com (compteur en ligne).

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Cette offre est proposée par la société NETATMO, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 5° 501 848, dont le siège social est sis 73 rue de Sèvres, 92100 Boulogne Billancourt, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice.
- Cette offre est uniquement réservée aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine et en Corse, hors personnel de la société Netatmo et des sociétés organisatrices.
- L'offre est limitée à un remboursement par foyer (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même IBAN/BIC) sur toute la durée de l'opération.

VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre est valable pour **les achats réalisés en France métropolitaine et Corse entre le 27/09/2022 et le 20/11/2022 inclus**.
Le montant remboursé est variable selon les références ci-dessous :

Thermostat Intelligent	30€
Starter Pack	30€
Pack Thermostat Intelligent + 1 Tête thermostatique Intelligente	30€
Achat simultané d'un Thermostat Intelligent ou Starter pack + 1 Tête thermostatique Intelligente	30€
Achat simultané d'un Thermostat Intelligent ou Starter pack + 2 Têtes thermostatique Intelligentes	40€
Achat simultané d'un Thermostat Intelligent ou Starter pack + 3 Têtes thermostatique Intelligentes	50€
Pack Thermostat Intelligent + 3 Têtes Thermostatiques Intelligentes	50€

(Attention, vous ne pourrez bénéficier que d'un remboursement de 50€ maximum.)

Toute participation, transmise après le 01/12/2022 minuit, incomplète, frauduleuse, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considérée comme non conforme.

VOTRE DOSSIER DE REMBOURSEMENT

- Rendez-vous obligatoirement sur le site www.netatmopromo.com, en cliquant sur l'offre N°3312 ODR ENERGIE NETATMO 2022, muni de votre preuve d'achat et de vos coordonnées bancaires en vous connectant au plus tard le 01/12/2022.
 - Remplissez le formulaire d'inscription comprenant vos coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires (comprenant l'IBAN et le BIC).
 - Téléchargez un scan ou une photo (ou des photos en fonction du nombre de produits achetés) de la facture d'achat, du ticket de caisse ou de la facture de prestation de service d'installation du produit ou des produits, mentionnant la date d'achat, le prix du produit (des produits) et la référence du produit (des produits).
 - Dans le cas d'un achat en ligne, le bon de livraison.
 - Le/les code(s)-barres original à 13 chiffres préalablement **découpé(s)** directement sur l'emballage du produit/ des produits.
- Une fois votre participation effectuée, vous recevrez un premier mail confirmant que vous êtes bien enregistré et que votre participation va être traitée.

Toute participation incomplète, erronée, illisible, ou non enregistrée sur le site internet : www.netatmopromo.com, fera l'objet d'un email indiquant les raisons du non-remboursement. Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

RÉCEPTION DU REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement de 30€, 40€ ou 50€ maximum par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme. Un e-mail de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (3312) dans l'objet de votre e-mail.

RESPONSABILITE

Il est précisé que la société NETATMO ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site hébergeant l'opération. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site Internet de l'offre www.netatmopromo.com et la participation des participants à l'opération se fait sous leur entière responsabilité

INFORMATIONS DU CONSOMMATEUR ET DONNÉES PERSONNELLES

- Toute réclamation effectuée après le 31/01/2023 ne sera plus prise en compte.
- La société NETATMO ne saurait être tenue pour responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (problèmes de connexion Internet, mauvais adressage des demandes...).
- Les achats effectués dans des magasins situés hors de France métropolitaine et Corse, des sites web non immatriculés en France ne seront pas pris en compte.
- Cette offre est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.
- La société Netatmo se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.
- Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off (société SAS, immatriculée au RCS de Aix en Provence sous le numéro 800 475 683, dont le siège social est sis Domaine de la Roseraie, 325 chemin des Saints Pères, 13090 Aix en Provence représentée par Pierrick Finet agissant en qualité de Président déclarant être dûment habilité(e) aux fins des présentes), sous-traitant de cette opération pour le compte de la société NETATMO, en leur qualité de responsable de traitement conjoints. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de NETATMO, vos données personnelles seront transmises à leur service marketing et pourront être conservées pendant une durée maximale de 3 ans à compter du dernier contact de votre part. Nous vous informons que dans ce cas, cela pourra donner lieu à la création d'une fiche client sur notre outil de gestion de la clientèle (CRM). Vous disposez notamment du droit de vous opposer à ce traitement, dans les conditions définies ci-après. Vos données personnelles sont exclusivement destinées à la société NETATMO et à l'agence Take Off dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf si vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de NETATMO. La société NETATMO et l'agence Take Off traiteront vos données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.
- Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés et au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil (RGPD), vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit à la portabilité des données et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr en précisant le N°3312 dans l'objet de votre mail. Votre demande sera traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, vous serez informé de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Aucun paiement ne sera exigé pour l'exercice de vos droits sauf en cas de demande manifestement infondée ou excessive. Dans ce cas, les sociétés organisatrices se réservent également la possibilité de ne pas donner suite à votre demande. Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande, nous vous rappelons que vous pouvez introduire un recours devant la Commission Informatique et Libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/>